

**Axe(s) sur le(s)quel(s) l'équipe est candidate**

Axe 1 : engagement des jeunes  
et plus particulièrement le programme 1 : améliorer l'accompagnement vers des dispositifs de soutien à l'initiative et l'engagement des jeunes

**Nom de l'équipe et contact**

**NOM de l'organisme :**

GUYOT Anne

Adresse : 29, le village – 88230 Le Valtin

**Contacts :**

Nom / prénom : GUYOT Anne

Tél : 03 29 41 59 90 / 06 88 76 63 70

Courriel : [levaltingite@orange.fr](mailto:levaltingite@orange.fr)

**Nature de l'intervention spécifique envisagée, le cas échéant**

L'intervention a comme objet d'évaluer la plus-value, de mesurer la plus-value apportée par l'expérimentation.

L'évaluation portera donc sur la lisibilité et l'efficacité du programme mis en place, des coordinations mises en place pour améliorer l'accompagnement des jeunes vers des dispositifs de soutien à l'initiative et à l'engagement.

Les indicateurs principaux porteront sur la perception de la qualité et de l'accessibilité du service par les jeunes (le dispositif est-il opérationnel et lisible ?) et sur l'efficacité de la coordination et de la mobilisation des acteurs en présence.

**Porteurs spécifiques visés, le cas échéant**

Institutions publiques (Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Parcs naturels régionaux, communautés de communes...) et privées (associations, fondations...)

Domaines de la formation, de l'animation locale et de la cohésion sociale, de la création artistique et culturelle, des citoyennetés et solidarités, de l'animation du réseau des professionnels des politiques éducatives de la jeunesse

**Approches méthodologiques envisagées**

1- Convenir avec le porteur de projet des adaptations nécessaires à apporter au projet pour s'assurer de la qualité de l'évaluation qui sera menée

2- Fixer les objectifs, la méthodologie et les hypothèses sur lesquelles sera fondée l'évaluation.

3- Définition d'un objectif partagé avec le porteur de projet.

Quelques questions à se poser sont : quels sont les objectifs visés par l'expérimentation ? Quels sont les enjeux de l'évaluation ? Comment expliquer ces effets ? Comment prendre en compte la perception des acteurs impliqués dans le dispositif ? L'objectif est de savoir si ce programme améliore effectivement la situation des personnes qui en bénéficient. Cela suppose de pouvoir évaluer de façon rigoureuse les conditions de mise en œuvre et les effets du programme sur ses bénéficiaires.

Mesurer l'efficacité : Cette évaluation doit renseigner sur les raisons pour lesquelles le programme fonctionne, pour réfléchir à la généralisation, ou au contraire fonctionne mal, pour pouvoir l'améliorer.

3 - En amont, une méthode qualitative (une investigation approfondie sur un petit échantillon) qui apporte des éléments de réponses à des questions du type « comment le dispositif permet d'atteindre ces effets ? ». Elle permet notamment de repérer les obstacles au bon fonctionnement du programme et les leviers sur lesquels il importe d'agir pour en améliorer les effets, ou de repérer les ce qui est particulièrement important lorsque l'on s'interroge sur la généralisation de l'expérimentation. Une investigation approfondie afin de vérifier, avec enquête de terrain, en interrogeant l'ensemble des acteurs qui sont parties prenantes de l'expérimentation, pour recueillir leur perception sur les objectifs et le déroulement de l'expérimentation, puis effectuer une synthèse de toutes ces informations

4- Une méthode quantitative (qui s'applique à un échantillon représentatif) (pour répondre à la question : « est-ce que le programme délivre les effets attendus ? », c'est-à-dire « est-ce que le dispositif est efficace du point de vue de l'objectif poursuivi ? ». Faire le choix d'un protocole d'évaluation quantitative.

**Lien web vers deux travaux/opérations exemplaires réalisées ou en cours**

Références dans le champ des politiques sociales et de leur évaluation :

Pilotage d'un programme d'expérimentation sociale dans le domaine de l'insertion des publics en difficultés pour le Conseil Général des Vosges. L'objectif du programme Pygmalion EQUAL était de développer de nouvelles perspectives en repositionnant la place des usagers dans le dispositif, en développant l'offre et la qualité de l'insertion par l'économie dans les domaines de la culture et de l'environnement, en utilisant de nouveaux supports qui favorisent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des adultes  
[http://www.arteca.fr/publications/lettres\\_pdf/Lettre\\_ATR.pdf](http://www.arteca.fr/publications/lettres_pdf/Lettre_ATR.pdf)

Consultant interne – conseiller technique pour le Conseil Général des Vosges dans la mise en place des protocoles de fonctionnement du Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes dans le cadre de la décentralisation (2007), pilotage expérimental et évaluation de la coordination des différents partenaires concernés, élaboration et rédaction du guide d'utilisation.

Et également Chef de projet pour le Conseil Général des Vosges du dispositif Art et Actions, dispositif expérimental visant l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficultés par l'engagement sur des activités artistiques et culturelles, pilotage du projet, animation du comité de pilotage

<http://www.vosges.fr/cg88/testoffice/document.asp?num=130&lan=1>